



# Système d'Échange Local du Saintois

# PETIT GUIDE pour la bonne utilisation de vos Étoiles

Pour ceux qui se demandent « où commencer ? » vous trouverez ici un petit guide qui a pour vocation de vous aider lors de vos échanges.

Le maître mot ici est la bonne entente, les échanges s'effectuant TOUJOURS de gré à gré :

la quantité "d'Étoiles" échangées peut être donc fixée librement entre SELois.

#### Échanges de savoirs, savoir-faire, services :

C'est très simple! La base de tout échange est le suivant :

1 heure de ta vie vaut 1 heure de ma vie.

1 heure = 60 étoiles.

#### **Exemples:**

Tâche - Durée - Étoiles :

- Fendre du bois (1 pers) 1h20 (= 80 min) 80 étoiles
- Couture (1 pers) 45 min 45 étoiles
- Aide pour couler une dalle (2 pers.) 2 heures (=120 min) 120 étoiles /pers

#### **Échanges, Initiation, Ateliers:**

Cours de musique, initiation informatique, initiation à la couture, cours de cuisine... Ce sont par définition des activités qui peuvent s'effectuer en individuel ou à plusieurs. L'organisateur peut déterminer un nombre minimum ou maximum de participants, on pourra donc envisager qu'une activité de groupe puisse ne pas être réalisée si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.

Quel que soit le nombre de participants, l'organisateur fixera à l'avance sa contrepartie en étoiles, toujours sur la base de 60 étoiles/heure et divisera par le nombre de participants prévu.

Figeant ainsi le nombre d'étoiles en jeu par participant avant l'activité.

#### Exemple:

J'organise une formation de 2 heures, ma contrepartie de base sera donc de 60 étoiles.

J'estime que je peux accueillir environ 3 personnes pour cette formation et propose donc la formation sur le catalogue à 40 étoiles par personne.

- Si seulement 2 personnes sont intéressées et viennent j'aurai 80 étoiles.
- Pour 3 personnes j'aurai les 120 étoiles escomptées à l'origine
- Si 4 personnes viennent, tant mieux ! J'aurai 160 étoiles

Par souci d'équité et afin d'éviter toute "mauvaise surprise" merci de veiller à ce que la valeur en étoiles annoncée à l'origine soit respectée. Il vous appartient de bien évaluer avant la proposition d'une telle activité l'intérêt que celle-ci pourra susciter auprès des autres membres du S.E.L.

#### **Covoiturage:**

La prise en compte de la durée de trajet étant sujette aux bouchons éventuels et à la conduite de chacun, on préfèrera échanger en kilomètres.

Principe de base : 1 étoile par kilomètre avec arrondi de gré à gré.

#### **Exemples:**

Trajet - Distance réelle - Dist. prise en compte - Étoiles échangées:

- Ceintrey Houdemont pour des courses : 32 km A/R 30 km 30 étoiles/personne.
- Vézelise Parc des expos de Nancy 49 km A/R 50 km 50 étoiles/personnes.

### Échanges de matériel :

C'est la catégorie la plus complexe à chiffrer.

Pour simplifier, on traitera de deux catégories principales : le gros et le petit matériel.

- Pour le gros matériel dont l'entretien/utilisation peut être considérée comme coûteux (généralement il s'agit de matériel de bricolage ou jardinage : tronçonneuse, débroussailleuse, bétonnière, remorque etc.) On pourra échanger 60 étoiles par jour d'utilisation. Ainsi le prêt d'une tronçonneuse pour une journée pourra être échangé contre 60 étoiles même si le bénéficiaire s'en est servi toute la journée.

Dans les cas spécifiques d'échange de matériel nécessitant du carburant pour fonctionner (tondeuse, motoculteur...) les 2 parties devront s'accorder au préalable sur qui fournit quoi, le plus simple étant de fonctionner sur le modèle de la voiture de location. Le réservoir est plein à la réception du matériel, le bénéficiaire s'engage :

- Soit à le restituer plein (attention au type d'essence !)
- Soit à dédommager le prêteur en grappes d'un montant fixé avant l'échange.
- Pour le **petit matériel** ne nécessitant pas d'entretien (lit bébé, machine à raclette, perceuse...) la base est fixée à 30 étoiles par prêt de matériel. On pourra s'accorder sur des forfaits weekend ou semaine pour les prêts de longue durée. Ainsi le prêt d'un lit bébé pour deux nuits sur un weekend pourra être échangé à 60 étoiles, ou par exemple à 120 étoiles pour une semaine.

La machine à raclette sera donc échangée pour 30 étoiles la soirée (même si restituée le lendemain !). La règle d'or pour le matériel : toujours restituer le matériel dans son état d'origine, nettoyé ou lavé si nécessaire avec tous les accessoires fournis par le prêteur.

Quoi qu'il arrive, vous n'êtes pas seuls!

On ne peut pas tout lister ici, alors si vous hésitez encore sur comment procéder à tel ou tel échange envoyez votre question par mail à

## seldusaintois@gmail.com

Ce document n'a aucune valeur contractuelle, mais a pour but de servir de référence dans la majeure partie des cas.

"La rencontre de l'autre vaut tout l'or du monde"

#### **Contact:**

Relais Familles du Saintois : **03.83.53.39.08**2 rue du Mont - 54134 Ceintrey
seldusaintois@gmail.com
https://www.facebook.com/seldusaintois

http://www.famillesrurales.org/ceintreyvoinemont/

